



déclaration CTSD 33 du 18/10/2016

## **Monsieur le Directeur Académique,**

En cette période électorale, aussi dépassées qu'elles soient, les propositions poussièreuses et élitistes qui sont faites, nous confirment une chose : la réussite de TOUS les élèves, c'est un choix. C'est faire le choix du courage politique pour la réussite de chacune et de chacun des 12 millions d'élèves. L'UNSA-Education a pris ses responsabilités dans le cadre de la Refondation. L'UNSA-Education a réfléchi, débattu et surtout, a proposé. A présent, c'est avec exigence que nous accompagnons les nombreuses mesures engagées. La dernière édition de Regards sur l'éducation publiée par l'OCDE le 15 septembre dernier, nous confirme qu'il n'est pas le moment de fléchir, qu'il faut continuer de faire de l'éducation, le levier qui prépare l'avenir de la Société.

Nous nous retrouvons au sein de cette instance pour examiner le bilan de cette rentrée 2016 de la Gironde qui s'était vue dotée de moyens supplémentaires pour le 1<sup>er</sup> degré à hauteur de 123 emplois et pour le 2<sup>nd</sup> degré à hauteur de 73 emplois.

Malgré cet effort réel pour soutenir notre département, force est de constater que dans presque 9% de nos écoles, les effectifs restent très chargés, supérieurs à 28 élèves par classe. Dans ce calcul, 15 écoles maternelles accusent des effectifs supérieurs à 29 élèves. Ces effectifs sont-ils adaptés pour que l'école maternelle puisse jouer pleinement son rôle de développement des compétences langagières de tous les enfants ? Pour l'UNSA-Education, il est clair que ces situations ne sont pas propices à la mise en œuvre d'une réelle pédagogie axée sur le développement du langage. Que dire des écoles primaires et élémentaires à plus de 28 élèves par classe ? Rappelons ici le cas particulier de l'école de Castres sur Gironde examiné à tous les CTSD en préparation de cette rentrée, dont l'effectif constaté est de 28,80 élèves en moyenne par classe. L'existence d'un dispositif d'aide auprès d'élèves à besoins particuliers intervenant certains jours de la semaine dans cette école peut-elle réellement justifier ces chiffres ? Monsieur le Directeur académique, vous avez précédemment pris l'engagement d'une vigilance accordée à cette école, entre autres, pour l'année prochaine ainsi que de diminuer les effectifs dans les classes de maternelle. Dans le cadre de la préparation de la rentrée prochaine, l'UNSA-Education espère que vous saurez alors faire valoir les réels besoins du département pour le 1<sup>er</sup> degré. L'UNSA-Education réitère sa demande, cette année comme les précédentes, d'un plan de rattrapage de 300 postes permettant de rattraper le P/E national.

Pour le 1<sup>er</sup> degré, vous nous présentez le projet de redéfinition des circonscriptions. L'UNSA-Education accueille favorablement la volonté de rééquilibrer chaque territoire et la création de la 22<sup>ème</sup> circonscription tout en rappelant la nécessité de doter chaque circonscription d'un secrétariat

administratif pour un fonctionnement efficace. L'UNSA-Education s'interroge toutefois sur la pertinence des limites de certaines circonscriptions qui partagent entre elles les écoles de 2 RPI.

L'UNSA-Education souhaiterait que cette rénovation dans le 1<sup>er</sup> degré s'accompagne d'une réflexion suivie d'actions sur nos réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté. Soulignons ici la problématique des secteurs ruraux qui pénalisent nos enseignants spécialisés au regard des distances kilométriques qu'ils sont amenés à faire pour accompagner les élèves de toutes les écoles. Les enveloppes de frais allouées à ces enseignants sont insuffisantes. Pour certains, plus de la moitié de leur montant étant déjà consommée dès cette période de l'année, ils travaillent à leurs propres frais pour accomplir leur mission. Et quelle perte de temps sur la route ! L'UNSA-Education déplore cette situation qui a en outre pour conséquence de laisser les écoles éloignées sans intervention des maîtres spécialisés. Peut-on faire supporter à ces collègues la culpabilité de cette impossibilité ? Quelle réponse l'administration peut-elle apporter aux élèves et aux familles en attente légitime de cette aide si ce n'est celle de renforcer les RASED ? L'UNSA-Education le réaffirme, ne mélangeons pas les dispositifs d'aides ; maîtres surnuméraires et APC ne pourront pas pallier l'absence d'intervention d'un enseignant spécialisé, il revient à l'Institution d'attribuer les moyens nécessaires en personnels aux compétences spécifiques pour assurer l'équité de traitement de la difficulté des élèves sur tout le territoire.

Ce mois-ci, les enseignants du 1<sup>er</sup> degré de Gironde ont enfin reçu leurs bulletins de salaire, 5 bulletins en un seul envoi ! Cette rétention du bulletin de paye sur plusieurs mois génère des difficultés pour quelques-uns de nos collègues qui ont besoin de vérifier ou de justifier leurs ressources. Dans certains départements, les enseignants ont la possibilité de consulter ou vérifier le montant du dernier salaire versé avant la réception de la version "papier". En Gironde, la possibilité qui leur est donnée d'appeler leur gestionnaire pour recevoir immédiatement copie du bulletin n'est pas une solution car de nombreux organismes financiers refusent de prendre en compte ce document lorsqu'il est assorti de la mention précisant qu'il ne s'agit pas de l'original. Si d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la transmission du bulletin de paye se fera par voie dématérialisée pour l'ensemble des agents publics, l'UNSA-Education demande que jusqu'à cette date l'envoi du support papier se fasse dans un délai raisonnable.

Concernant le 2<sup>nd</sup> degré, force est de constater que la grande majorité des collègues ont courageusement pris à bras le corps cette réforme, s'y sont lourdement investis pour qu'à cette rentrée, EPI et AP puissent fonctionner dans leur établissement. Il serait opportun que le ministère reconnaisse cet engagement qui se poursuivra cette année et les prochaines années scolaires. Cette année, certains établissements peinent à respecter scrupuleusement les horaires réglementaires (collège Bruges, collège St Loubès).

Dans notre département des moyens supplémentaires ont bien été mis en place (+73 postes) mais la situation démographique du département (+1427 élèves) atténue considérablement les effets des créations de postes. Dans de nombreux établissements les effectifs par classe sont chargés, en collège (30 élèves et +) en lycée (36 élèves et +). Au-delà des données chiffrées, qui apportent un éclairage utile (merci aux services de ce travail important), ce sont les données qualitatives qui manquent.

L'UNSA-Education s'inquiète de situations locales dégradées auxquelles l'institution peine à trouver des réponses appropriées :

-l'accompagnement des élèves et des équipes éducatives dans la prise en charge d'élèves nécessitant des AVS/EVS/AESH lorsque ces dernières ne sont pas nommées ou présentes dans les établissements.

-l'accompagnement des équipes éducatives pour la gestion des élèves allophones de plus en plus nombreux notamment mais pas seulement sur la Métropole. Le saupoudrage d'HSE n'est pas une solution pérenne et les chefs d'établissements à qui a été donnée la charge du recrutement, se heurtent bien souvent au manque de personnels formés pouvant intervenir en FLE.

-La gestion des groupes classes chargés durant les TP de sciences même avec des dédoublements. Nous avons par exemple constaté au LP les Iris de Lormont, des TP Physique chimie avec 22 élèves manipulant des produits dangereux. Ceci n'est pas acceptable.

L'UNSA-Education souhaite maintenant attirer l'attention sur 2 établissements :

**-le collège Henri Brisson à Talence** : avec 540 élèves des effectifs en hausse, 9 AVS/EVS/AESH, 11 allophones, un poste d'adjoint au CE demandé depuis 3 ans, une visite du CHSCT pour les conditions de travail en restauration, 1 élève de 3<sup>e</sup> aveugle sans AVS. C'est grâce à un énorme surcroît de travail et d'investissement personnel de toute l'équipe (pas seulement éducative) que la rentrée s'est bien passée. Mais la situation est tendue, les conditions de travail se dégradent, on ne peut compter éternellement sur la bonne volonté des personnels pour assurer la continuité du service public rendu.

**-le Lycée Brémontier** : qui a défrayé la chronique récemment. Les problèmes de violence récurrents dans l'établissement, la grève des enseignants et les interventions de la DSDEN et du Rectorat ne peuvent manquer de nous interroger. Le fond du problème c'est le recrutement (3 classes de seconde : 7 classes de Première) et la sectorisation qui est inopérante du fait des détournements. Cet établissement accueille en Première des élèves au profil atypique depuis des années qui ont besoin d'un renforcement de la vie scolaire, or celle-ci est affaiblie et mériterait le renfort d'un CPE et de plusieurs AED, à cela s'est ajoutée une erreur humaine dans la gestion de la DGH. Aujourd'hui les personnels de l'établissement sont en souffrance, la situation dégradée a été mal anticipée en termes de moyens humains, ce qui aboutit à une crise dans le 1<sup>er</sup> mois après la rentrée.

Nous ne souhaitons pas faire un inventaire des établissements sous tension, on aurait pu parler du Lycée François Mauriac, du LP Trégey. Les données quantitatives présentées à ce CTSD ne dévoilent pas ces établissements avec des situations tendues. L'UNSA-Education souhaiterait pouvoir travailler avec des données qualitatives comme :

-la liste des établissements les plus évités (dérogations)

-l'encadrement des ETAB en personnels CPE et AED, ils sont fournis en CTA mais nous seraient forts utiles en CTSD

L'UNSA Education souhaiterait savoir quelle est la politique volontariste de la DSDEN en matière de sectorisation et de cartes des options pour répondre aux situations tendues évoquées précédemment.